



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Economie et industrie vaudoise

Le Canton de Vaud présente un plan d'actions pour soutenir la compétitivité et l'emploi du secteur industriel vaudois

Face à une conjoncture mondiale complexe et un ralentissement marqué de l'économie, le Conseil d'État a décidé d'activer plusieurs mesures pour préserver les emplois dans le secteur industriel et soutenir la compétitivité des entreprises vaudoises, notamment en anticipant et en favorisant la transition vers une industrie durable.

Le ralentissement de l'économie mondiale, conjugué à l'appréciation du franc et au renforcement du protectionnisme, affectent particulièrement le secteur industriel vaudois. Les carnets de commandes continuent de diminuer et le recours aux réductions de l'horaire de travail (RHT) a sensiblement augmenté depuis le début de l'année.

Ce cumul de facteurs a conduit le Conseil d'État à réactiver le Fonds de soutien à l'industrie (FSI), créé en 2015 et doté d'un montant total de 23,2 millions de francs, répondant ainsi aux besoins exprimés par le secteur industriel. L'objectif est de maintenir la compétitivité de l'industrie vaudoise, de préserver les emplois et les savoir-faire locaux et de préparer le tissu économique du canton à la prochaine phase de relance.

En marge de cette mesure, le Conseil d'État va doubler le montant des aides pour favoriser la transition des entreprises industrielles vers plus de durabilité afin de répondre aux exigences croissantes des clients des PME industrielles vaudoises et du cadre réglementaire suisse et européen qui se développe sur les différentes thématiques de la durabilité - et en particulier, la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

Des mesures concrètes pour dynamiser la compétitivité

Le Conseil d'État met en œuvre trois nouvelles mesures :

- Réactivation du Fonds de soutien à l'industrie (FSI). Ce Fonds a pour objectif de relancer, dans un contexte de conjoncture difficile et défavorable, les aides financières visant à soutenir des projets de développement et d'investissement, notamment en lien avec l'outil de production. L'objectif est de co-financer des projets qui renforcent l'innovation, l'automatisation, la productivité ou l'efficacité énergétique.
- Accompagnement des entreprises en matière de durabilité, via le Fonds de soutien à l'économie durable (FSED). Ce soutien permet d'accompagner les PME dans la transition vers une industrie plus durable, répondant ainsi aux demandes croissantes des clients et aux exigences réglementaires suisses et européennes. Le Conseil d'État a décidé de doubler le montant des aides passant de 15'000 à 30'000 francs suisses et de mettre sur pied un réseau d'experts pour venir en appui des PME dans ce domaine.
- Le programme iNNdustry : un levier supplémentaire pour la compétitivité. Fruit de la collaboration entre le SPEI et Innovaud, ce programme vise à soutenir les PME industrielles vaudoises, en encourageant l'innovation et en facilitant l'accès aux prestations et mesures de soutien spécifiquement dédiées à l'industrie. Ce programme a commencé avec un état des lieux et une veille sur les besoins des PME industrielles.

Ces mesures nouvelles viennent ainsi compléter le dispositif de soutien déjà existant au travers des aides financières de la loi sur l'appui au développement économique (LADE) permettant de soutenir le dépôt de brevets, la réalisation de projets de R&D, la certification et l'homologation des produits, la participation à des foires et salons à l'étranger, le développement des marchés à l'international, la formation du personnel technique et scientifique, ainsi que le cautionnement et la prise en charge des intérêts sur des crédits bancaires en faveur de projets d'investissement.

À noter encore qu'en 2023, le Canton a mis en place un crédit-cadre de 15 millions de francs visant à soutenir l'acquisition et la vente de terrains industriels par les collectivités publiques. Ce soutien permet notamment d'abaisser jusqu'à 20% au maximum prix du foncier en faveur d'entreprises actives dans l'industrie.

Un engagement pour l'avenir et une stratégie économique 2050

Avec la réactivation du Fonds de soutien à l'industrie, dont l'ouverture est prévue le 17 février 2025, et la mise en place d'un plan d'actions plus global, le Canton de Vaud réaffirme sa volonté d'agir de manière proactive pour donner les moyens à son économie de faire face à la concurrence internationale tout en protégeant les emplois locaux. En apportant une réponse adaptée aux besoins exprimés par le terrain, l'intention est de préparer l'économie – dont l'industrie – vaudoise pour le futur. C'est également dans ce contexte d'anticipation des tendances et des évolutions futures que le Département de l'économie annonce la création d'un poste de délégué cantonal à la prospective économique chargé notamment d'élaborer la stratégie économique 2050 du Canton de Vaud.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 13 décembre 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat, [021 316 61 82](tel:0213166182)

DEIEP, Raphaël Conz, chef de service, Service de la promotion de l'économie et de l'innovation, [021 316 58 23](tel:0213165823)

Philippe Miauton, directeur, Chambre vaudoise de commerce et d'industrie - CVCI, [079 277 68 41](tel:0792776841)

Emilio Lado, secrétaire général, GIM - Groupement suisse de l'Industrie des Machines, [079 472 26 27](tel:0794722627)

Nicole Vassalli, responsable du secteur industrie, UNIA Vaud, [076 568 47 92](tel:0765684792)

TÉLÉCHARGEMENT(S)